

# COMPRENDRE LES PERSONNES SOUFFRANT DE HANDICAP PSYCHIQUE POUR MIEUX LES ACCOMPAGNER



REF



28 HEURES



18 AU 21 OCTOBRE 2021



PARIS (75)

COÛT PÉDAGOGIQUE  
850 €SESSION  
INTRA / INTERINTERVENANTE  
**CÉLINE MATTHIEUSSENT**  
psychologue clinicienne,  
psychologue du travail et  
formatrice

La réorganisation des secteurs accompagnant les personnes vulnérables est considérable. Cette formation propose aux professionnels de comprendre le rapport au monde des personnes en situation de handicap psychique. A partir de ce repérage, il sera question d'aménager une forme d'accompagnement qui soit au plus près des difficultés et des besoins de ces personnes. Cette formation vise à l'acquisition de repères fiables qui permettent de donner du sens à des comportements souvent considérés comme insensés et qui pourtant sont susceptibles de s'éclairer.

## OBJECTIFS

- Repérer les profondes transformations qui sont à l'œuvre dans les secteurs hospitaliers et médico-sociaux
- Repérer les différentes formes de pathologie psychique
- Situer le handicap psychique au regard de ces différentes formes
- Comprendre/ approcher la situation vécue de la personne « porteuse » de handicap psychique
- Se positionner de façon bienveillante au plus près des besoins des personnes accompagnées
- Distinguer différentes modalités d'accompagnement
- Accompagner en équipe les personnes souffrant de handicap psychique

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

- Apports théoriques et méthodologiques, analyse de situations d'accompagnement à partir d'atelier d'échange de pratiques,
- Les participants sont amenés à aborder et à questionner des situations d'accompagnements issues de leur pratique,
- Identification des acquis à partir de l'analyse de situations professionnelles et de leurs évolutions,
- Attestation de présence de fin de formation,
- Évaluation à chaud et à froid (3 mois après l'action de formation).

## PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

- Professionnels du champ médico-social et hospitalier intervenant auprès de personnes handicapées psychiques (FAM, MAS, SAVS, ESAT, etc)

## CONTENUS

### Définition et repérage du contexte institutionnel

- Réorganisation des secteurs hospitaliers, médico-sociaux et sociaux
- Nouvelles législation (Loi du 11 février 2005, Evolution des agréments, )
- Nouvelles institutions et nouveaux dispositifs : ANESM/HAS, ARS, projet territorial de santé mentale, centres de réhabilitation, centres experts
- Repérage des notions de handicap, handicap psychique, handicap mental et maladie mental
- Présentation du dispositif actuel de prise en charge des personnes avec un statut de handicap psychique : notions de compensation, de parcours de santé, de réhabilitation psychosociale, de rétablissement

### Comprendre le handicap psychique

- Le handicap psychique : Le normal et le pathologique ; Défauts de structuration dans le temps et l'espace ; Difficultés relationnelles ; Dépendance et compensation
- Les pathologies psychiques : Repérage des différentes pathologies et de leurs manifestations
- Origine des pathologies psychiques : Différents modèles de compréhension ; Fondement du développement psychologique de l'enfant (articulation entre la génétique et les apports de l'environnement)
- Les étapes du développement psychologique de l'enfant et la constitution progressive de l'espace psychique (approche psychodynamique)
- Les besoins des personnes souffrant de handicap psychique en lien avec le type d'angoisse ressentie et la dépendance à l'environnement
- Accompagnement : aménager / ajuster son positionnement ; Handicap psychique et enjeux relationnels : comment se positionner ? ; Tenir compte du type d'angoisse des personnes ; Différencier violence et agressivité ; Prendre conscience de ses ressentis et les partager pour prendre du recul ; Distinguer accompagnement éducatif et « aménagement soignant » ; Les enveloppes psychiques et la fonction contenante ; L'alliance autour des symptômes ; Prendre en compte la famille et ajuster son positionnement ; Dialoguer en équipe pluridisciplinaire ; Rapporter des observations en réunion ; Elaboration du projet personnalisé ; Le partenariat (service hospitalier, tutelles, associations... )